

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 1

Artikel: L'économie française au seuil de 1950
Autor: Aymard, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

au seuil de 1950

par

Philippe Aymard

Docteur en droit
Sous-directeur de la Banque Transatlantique

« Nous irons de catastrophe en catastrophe jusqu'à la victoire finale », disait en 1939

Georges Mandel. Un autre amateur de paradoxes aurait pu, après la victoire, transposer la formule du plan militaire sur le plan économique et affirmer avec un égal bonheur : « Nous irons de troubles monétaires en crises financières jusqu'à la prospérité finale ». La France a en effet connu depuis cinq ans des troubles monétaires sérieux, des crises financières graves. Elle n'en est pas encore exempte — tant s'en faut — mais au travers de toutes les vicissitudes subies, l'économie française n'a cessé de se relever depuis cinq ans dans la plupart des secteurs.

Les débuts d'année sont la période d'élection des statistiques et des bilans. Il peut paraître tentant,

cependant, de s'évader de la sécheresse des pourcentages ou de l'éloquence des chiffres pour prendre une vue humaine et non point seulement mathématique de la situation d'un pays.

Quels sont donc les traits dominants de l'économie française au seuil de 1950 ? Il semble qu'on puisse les ramener à trois :

Stabilisation. Libéralisme. Fragilité. Nous ne procéderons pas, pour cette revue de fin d'année à la manière d'un commissaire aux comptes détaillant l'inventaire du bilan de la France, mais nous essaierons de définir les tendances économiques actuelles du pays. Les conclusions, d'ailleurs, ne doivent pas, en définitive, être bien différentes quelle que soit la méthode adoptée.

I. 1949 : ANNÉE DE PRÉSTABILISATION

M. Pleven, avant de redevenir ministre, avait un jour accusé M. Queuille « d'immobilisme » ; on ne gouvernait pas, on se maintenait au pouvoir ; on ne surmontait pas un but, on essayait au jour le jour d'expédier les affaires courantes.

Seulement M. Pleven, tout libéral qu'il fût, oubliait qu'en dehors des cercles gouvernementaux et des assemblées législatives il y avait la nation. Et la nation, elle, en dépit de — ou peut-être bien grâce à — l'immobilisme gouvernemental, a vécu en 1949 et même a vécu fort activement.

Pourquoi ? Parce que l'Etat s'étant de plus en plus cantonné — de gré ou de force, peu importe — dans son rôle de gendarme et non de Providence, son seul souci a été de stabiliser les conditions de base de l'activité économique (tenue du franc, équilibre des salaires et des prix). Et l'on doit reconnaître que dans ce domaine, il a réussi : malgré de graves crises politiques (luttes de partis), monétaires (dévaluation de septembre), sociales (essai de grève générale), le cours

de la monnaie, les indices de prix, le taux des salaires se retrouvent à fin décembre 1949 à peu près au même niveau qu'il y a un an ; et, qui plus est, les variations en cours d'année ont été très limitées et n'ont pas exercé de perturbation sensible sur l'activité des entreprises ou les projets des individus.

La « pause » de 1949 était nécessaire : elle a permis à l'économie de se remettre des chocs violents subis pendant la guerre, par suite de l'occupation ou en raison des crises politiques des années 1945-1948. Chaque année, le deuxième semestre était marqué par une poussée inflationniste qui se manifestait sur le plan monétaire par une fuite devant le franc, sur le plan économique par une montée des prix (accélérée par le facteur psychologique), sur le plan social par les revendications légitimes des salariés dont le pouvoir d'achat se trouvait amenuisé. L'inflation se développait jusque vers janvier et, à ce moment-là, un violent coup de barre gouvernemental en arrêtait, pour quelques mois, le déroulement. Ce furent succes-

sivement la baisse autoritaire de M. Blum en 1947, le prélèvement exceptionnel et le retrait des billets de 5.000 francs en 1948, l'emprunt Petsche de 100 milliards en 1949.

Chacune de ces secousses (le remède étant aussi brutal que le mal) entraînait des répercussions profondes pour la vie de la nation, et il était temps de revenir à un enchaînement moins saccadé des différentes périodes de l'année. En 1949, après une déflation prolongée durant le premier semestre, l'offensive inflationniste d'automne ne s'est pas produite : pour la première fois, la physionomie générale de l'activité économique se présente sous forme d'une sinusoïde aux inflexions limitées et à la période lente, au lieu d'affecter celle d'une ligne brisée aux variations larges et soudaines. Le tableau suivant montre la faible amplitude de ces variations et la stabilité générale des conditions de base de mars à décembre 1949 :

	DÉC. 1948	MARS 1949	DÉC. 1949	VARIATION MAXIMA ENTRE MARS ET DÉ- CEMBRE 1949
Or (pièce franç. 20 fr.) . . .	6.000	4.000	4.300	Cours extrêmes : 4.030-4.600
Cours du dollar au marché par- allèle de Paris	520	365	395	8 %
Cours du franc français au marché libre de Zurich . . .	0,78	1,02	1,08	Cours extrêmes : 1-1-17
Indice des prix de détail . . .	1.935	1.781	1.912	6 %
Indice des sa- laires nomi- naux . . .	1.275	1.275	1.375	4 %

Ce retour à une économie normale où les variations dues à des causes psychologiques, politiques ou artificielles s'estompent peu à peu, devait fatalement entraîner des progrès sensibles dans les secteurs les plus importants de la vie nationale :

— dans le domaine de la production industrielle, tout d'abord, où l'indice a dépassé de plus du quart le niveau de 1938 et dans bien des domaines égalé celui de l'année record 1929. Fait intéressant à noter, ce sont les industries d'équipement qui viennent en tête, celles produisant des biens de consommation atteignant seulement le niveau de 1938. C'est là un signe de santé économique prouvant un progrès en profondeur, un rajeunissement de la structure industrielle du pays, puisque de proche en proche l'avance prise

dans les secteurs de base se répercutera dans les secteurs secondaires, lorsque l'augmentation du pouvoir d'achat des masses permettra la satisfaction de nouveaux biens de consommation.

Une conséquence directe de la stabilisation progressive de la monnaie se retrouve également dans le domaine de la production agricole : la récolte de blé, en dépit de certaines appréhensions, a été en définitive plus belle en 1949 qu'en 1948 (79 millions de quintaux contre 76,5). Et, cette année, les paysans ne craignent plus d'échanger leur blé contre des francs : en deux mois (août et septembre), les livraisons de blé aux minoteries ont atteint 30 millions de quintaux, alors que l'an dernier 50 millions avaient été collectés pour les douze mois de l'année.

— dans la situation de la balance commerciale, ensuite : pour la première fois depuis 1926, les exportations vers l'étranger ont couvert en octobre 96,8 % des importations contre 48 % en octobre 1948. Et si l'on tient compte des échanges avec l'Union française, la balance accuse un solde *créiteur* de 857 millions de francs, ce qui ne s'était pas vu depuis plus qu'un quart de siècle.

Il est vrai que certaines exportations réalisées en octobre avaient été tenues en attente pour bénéficier des nouveaux taux résultant de la dévaluation du 18 septembre. Mais l'amélioration du commerce extérieur n'en demeure pas moins un fait acquis durant la deuxième moitié de 1949. La France était jusqu'ici débitrice de tous les pays du monde. Elle est aujourd'hui créancière de l'Angleterre (30 millions de livres, sans avoir utilisé les droits de tirage de 81 millions de livres sterling en vertu des accords intra-européens), des pays scandinaves (Norvège, 15 millions de couronnes, Suède, 20 millions de couronnes), de l'Autriche (350 millions de francs), de la Yougoslavie (100 millions de francs), du Portugal (32 millions d'escudos), de l'Argentine et des autres républiques sud-américaines. Son endettement vis-à-vis de la Suisse est tombé de 310 millions de francs suisses à 188 millions en dix mois, celui à l'égard de la Belgique, au cours de la même période, a diminué de 3,5 milliards de francs belges à 250 millions seulement.

Si l'on passe maintenant de la balance commerciale à la balance des comptes, il faut mentionner le poste « Disponibilités à vue sur l'étranger » figurant au bilan de la Banque de France, pour 61 milliards 873 millions de francs au 29 décembre contre rien l'an dernier. On sait que sous cette rubrique figurent les devises étrangères acquises par l'intermédiaire du Fonds de stabilisation des changes, devises qui viennent fort opportunément renforcer une caisse-or squelettique de 52.980 millions. Ce « matelas » de devises achetées notamment aux 2.765.000 touristes venus en France

en 1949 (il n'y en avait eu que 2 millions en 1948 et la moyenne d'avant-guerre ne dépassait pas 1 million) sera un appoint capital lorsque les circonstances permettront de passer de l'état de préstabilisation de la monnaie à la loi de stabilisation du franc : d'une part en achetant de l'or en échange de dollars, francs suisses et francs belges, d'autre part en défendant en cas de besoin le cours du franc par des ventes de devises sur le marché.

Dès maintenant, le franc suisse et le franc belge librement convertibles peuvent permettre d'acheter de l'or au prix de 35 dollars l'once à la Trésorerie des Etats-Unis, comme les dollars. L'Italie a inauguré cette politique, il y a deux mois, et la France serait bien inspirée de l'imiter pour consolider l'encaisse de l'institut d'émission.

Ici aussi, la constitution de ces réserves de devises

n'a été possible qu'en raison de la bonne tenue du franc et de sa stabilité par rapport aux devises fortes de mars à décembre. Les touristes ont, en effet, porté aux guichets des banques les devises cédées jusque-là à meilleur cours au marché clandestin.

On voit donc par le bref raccourci qui précède que l'année 1949, dépourvue dans son ensemble de faits spectaculaires, taxée par certains d'« immobilisme », a néanmoins permis la consolidation d'efforts entrepris depuis longtemps et catalysés en quelque sorte par le souci d'apaisement manifesté par le Ministère Queuille.

Mais il serait incomplet de présenter les résultats obtenus comme la seule conséquence d'une politique de stabilisation ou de temporisation. A cet aspect statique du problème, doit s'ajouter un aspect dynamique : l'orientation libérale imprimée depuis le début de 1949 à l'économie française.

II. LE RETOUR A L'ÉCONOMIE DE LIBRE CONCURRENCE

UN philosophe devenu économiste proposait récemment à ses élèves le sujet suivant : « L'Economie dirigée peut-elle être considérée comme la revanche des intellectuels sur les hommes d'affaires ? »

Si l'on répondait par l'affirmative à cette question, on serait tenté de dire que les hommes d'affaires sont en voie de gagner la « belle », puisque depuis plus d'un an l'étreinte dirigiste ne cesse de se desserrer tandis que se précise le retour vers une économie libérale.

En fait, il semble bien que la vérité soit beaucoup plus simple : en 1944, il y avait pénurie ; il était par conséquent nécessaire de restreindre, de rationner, de répartir. Actuellement il y a abondance ; il n'est plus besoin de restreindre, de rationner, ni de répartir. Au fur et à mesure que les structures et les mécanismes de l'économie capitaliste reprenaient leur place à la faveur d'une augmentation des quantités offertes sur le marché (produits, capitaux, main-d'œuvre) il était logique de relâcher peu à peu les entraves ou les règlements et de faire reprendre à la loi de l'offre et de la demande son rôle traditionnel.

C'est ce qui s'est passé sur le plan intérieur où le rationnement a pris fin, où les prix sont devenus libres, où les salaires sont en voie d'être à leur tour débloqués, et où le Conseil national du crédit constate que le moment est proche où les restrictions édictées n'auront plus de raison d'être, des signes de crise commençant à se manifester dans le commerce de détail et risquant de remonter jusqu'au secteur producteur.

C'est également ce qui se passe sur le plan des échanges extérieurs, mais ici la question devient plus

délicate, car ce sont les nations qui s'affrontent, et non plus les syndicats ou les partis. On sait l'importance qu'attachent les Etats-Unis à la création d'un marché européen unique dont l'organisation et la rationalisation permettraient d'assurer l'autonomie économique du vieux continent lorsque l'aide Marshall aura pris fin en 1952. Pour atteindre ce résultat, divers projets de fédération européenne ont vu le jour, d'innombrables discours, appels, manifestes ont été publiés, mais sans aboutir pour l'instant à un résultat concret. Cependant, lors d'une des dernières réunions de l'O. E. C. E., les pays membres se sont engagés à « libérer » 50 % de leurs échanges avec leurs partenaires européens.

La France, dès le mois de septembre, s'était dirigée dans cette voie. Indépendamment des raisons de coopération internationale, prônées par M. Hoffman, la politique française s'inspirait en même temps du souci de peser sur les prix intérieurs en ouvrant les frontières à des marchandises étrangères meilleur marché. L'invite des dirigeants de l'O. E. C. E. ne l'a donc pas prise au dépourvu, et le 28 décembre une partie considérable du commerce extérieur était libérée, c'est-à-dire que 50 % des importations privées étaient autorisées non plus en vertu de contingents fixes, mais sous réserve de la seule application des droits de douane. Les accords conclus le 2 décembre entre la France et la Suisse marquent à cet égard un tournant décisif dans les relations commerciales des deux pays et doivent, conformément aux vœux depuis longtemps répétés des chambres de commerce, accroître considérablement les transactions commerciales.

C'est là une mesure fort importante qui, pour jouer efficacement dans le sens d'une expansion des échanges,

doit être suivie de libérations semblables de la part des autres pays européens. Il est de bon augure, dès maintenant, de constater l'activité que déploient les services des relations économiques extérieures dans la conclusion d'accords bilatéraux avec la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Autriche, l'Allemagne occidentale, les pays scandinaves, etc. On escompte un accroissement sensible des échanges avec tous ces pays et il est certain que ce serait là une des solutions de la crise européenne.

Ne prête-t-on pas à M. Hoffman l'intention de venir prochainement en Europe pour hâter la constitution d'un fonds monétaire européen destiné à consolider

les mesures de libération des échanges instituées ?

Mais ce retour à l'économie de libre concurrence, pour souhaitable qu'il demeure, n'en pose pas moins pour l'avenir immédiat une série de problèmes à la solution desquels il faudra s'atteler sans retard : convertibilité des devises, harmonisation des conditions de travail, relèvement de la productivité en présence d'une lutte serrée sur les marchés mondiaux.

L'année 1950 va s'ouvrir sous le signe d'une concurrence des plus âpres. Un gros effort devra être tenté dans ce domaine par les producteurs français pour maintenir et consolider leur position. D'autres soucis, également, les attendent dans d'autres secteurs.

III. LES FACTEURS D'INCERTITUDE ET DE FRAGILITÉ

EN mars dernier, les auteurs du rapport du Conseil national du crédit énuméraient ainsi les inconnues dont dépendait encore la consolidation du relèvement français : récolte, inflation, balance commerciale, renforcement de l'encaisse de la Banque de France.

La récolte a été bonne. L'inflation semble jugulée. La balance commerciale est excédentaire. Le poste devises de la Banque de France double largement son encaisse. Doit-on en conclure qu'il ne subsiste plus de facteurs d'incertitude ou de fragilité, et que la France, que le dernier rapport du plan Monnet qualifiait déjà de « demi-prospère » a repris sa place parmi les « nations bourgeois » ? Certes non, car de lourdes hypothèques pèsent encore sur l'avenir économique de la France.

En premier lieu, le renversement de la balance commerciale qui, de débitrice est devenue créditrice en octobre, ne doit pas faire trop illusion. La situation s'est incontestablement améliorée vis-à-vis des pays européens et des possessions d'outre-mer, mais n'a pas encore évolué sensiblement en ce qui concerne le déficit chronique en dollars. Les exportations françaises à destination de la zone dollar ne couvrent toujours que le *dixième* des importations. Quand les crédits Marshall qui — dans la meilleure hypothèse — diminueront en 1950 et 1951 pour prendre fin en juillet 1952, ne seront plus là pour faire le complément nécessaire des 9/10, que se passera-t-il ? Les possibilités d'exportation vers les Etats-Unis, même aux taux de 350 francs pour 1 dollar ne semblent pas devoir suffire : les droits de douane, la saturation du marché américain sont des obstacles que M. Hoffman passe sous silence, lorsqu'il exhorte les producteurs à intensifier le volume des exportations : depuis la dévaluation de septembre, l'accroissement des exportations françaises vers les Etats-Unis n'est que

de 8%, ce qui reste notoirement insuffisant. Seule, une augmentation considérable de la productivité et un abaissement corrélatif des prix de revient pourrait améliorer cette situation, en supposant constante la bonne volonté américaine d'absorber un supplément de marchandises étrangères.

En second lieu — et cette question se relie en un sens à la précédente — les relations du capital et du travail vont être en France, dans les mois qui viennent, revisées pour la première fois depuis la guerre. Après dix ans de salaires fixés par voie réglementaire, le contact est repris entre organisations patronales et ouvrières. Mais nous ne sommes plus en 1936-38 : au lieu d'une centrale ouvrière prépondérante, il y en a trois : C. G. T., C. G. T. F. O., C. F. T. C. qui ont toutes une influence certaine. Et surtout, au lieu d'un groupe patronal, il y en a deux : le C. N. P. F. et... l'Etat. L'Etat-Patron dirige aujourd'hui, en plus des fonctionnaires dont le statut reste hors de cause, les houillères, le gaz, l'électricité, les usines d'aviation, la régie Renault, les banques nationalisées, la Banque de France.

Qui servira de médiateur entre l'Etat et ses ouvriers ? Comment arbitrera-t-il impartiallement les conflits du secteur privé alors qu'il sait d'avance la répercussion que les accords entérinés auront dans le secteur public ? Si les nouveaux accords doivent entraîner, comme on le dit, une hausse des salaires de 25 à 30 %, quelles en seront les conséquences pour l'économie nationale et le budget ? Il est à craindre que les conventions collectives ne soient longues à établir et délicates à appliquer. Et les dangers de grèves et d'agitation sociale seront d'autant plus à redouter que l'on entre précisément dans une période où le rendement des entreprises sera la condition *sine qua non* de leur survie.

En troisième lieu, les débats qui ont précédé et accompagné le vote du budget de 1950 ont permis à

certains auteurs éminents de mettre en garde le pays contre le danger que lui fait courir une politique d'investissements engagée pour des motifs excellents, mais dont la prolongation, dans les circonstances actuelles, risque, selon eux, de porter atteinte à l'équilibre même de la nation. « Monnet contre monnaie » tel aurait pu être le titre de l'article consacré récemment à cette question par le Professeur Charles Rist qui posait le problème en ces termes :

« ... — Ou continuer des investissements que l'actuelle tendance des prix démontrera peut-être superflus et risquer ainsi de compromettre l'équilibre budgétaire.

« — ou considérer la stabilité monétaire comme l'objectif numéro un à poursuivre et restreindre les investissements dans toute la mesure où ils compromettent l'équilibre budgétaire, conditions essentielle d'une stabilité si ardemment désirée ». Et le Professeur Rist concluait en substance :

« Si l'un des objectifs devenait exclusif de l'autre, il faudrait sans hésiter choisir le second. »

N'a-t-on pas voulu voir trop grand, ou trop seul ? Le plan Monnet était, dans l'esprit de ses auteurs, une création continue, où l'étude de la conjoncture devait à tout moment déterminer le rythme des investissements, des travaux et des objectifs. Ne convient-il pas de chercher à s'assurer des débouchés stables avant d'arriver à un suréquipement générateur de chômage et de crise ? Et ne convient-il pas, de préférence, de profiter de la situation actuelle pour parachever la stabilisation monétaire sans risquer une nouvelle vague inflationniste due au financement de travaux à long terme par émission de billets sans contre-partie, ou une crise insoutenable ? D'un autre côté, il n'est pas moins vrai que pour atteindre un indice de productivité qui ne soit pas sept fois moins élevé qu'aux Etats-Unis, ou trois fois moins élevé qu'en Angleterre, il est primordial de rajeunir l'équipement et les méthodes.

En fait, et c'est là le dernier et le plus important facteur de fragilité de l'époque actuelle, il manque toujours un élément essentiel : la confiance monétaire *active*, c'est-à-dire la déthésaurisation de l'or et le concours de l'épargne. On ne fuit plus devant la monnaie, c'est exact ; mais on n'investit pas ses disponibilités en rentes, en obligations, en actions de sociétés. Les pouvoirs publics s'efforcent de reconstituer synthétiquement le moule capitaliste, en revenant peu à peu aux mécanismes et aux structures de naguère, mais il manque précisément l'apport du *capital*. C'est un peu comme si l'on créait en laboratoire un homme doté de tous les organes, mais à qui il manquerait le principe de vie.

Si l'Etat est obligé de pratiquer une politique de

superfiscalité néfaste pour la santé économique du pays, c'est parce qu'il est dans l'incapacité de placer des emprunts sur le marché financier. Si M. Monnet est obligé de s'adresser, pour le financement de son plan, aux expédients de trésorerie, à la contre-valeur de l'aide américaine, et même à l'impôt, c'est parce qu'il n'a pas trouvé dans le public de souscripteurs aux obligations d'Electricité de France ou des Houillères. Si les sociétés sont contraintes de payer 7 et 8 % d'intérêts aux banques, pour assurer leurs besoins de trésorerie, et alourdissent d'autant leur coût de production, c'est parce que la carence des épargnans rend l'argent rare et cher.

La rentrée de l'épargne dans le circuit de la vie nationale demeure en effet la condition indispensable du relèvement et de la stabilisation de la monnaie. L'apathie boursière, la désaffection du public en présence des augmentations de capital, des émissions d'obligations publiques et privées, sont une grave menace pour l'avenir.

C'est pourquoi de bons esprits, conscients de la fragilité de certains aspects essentiels de l'économie française, ne cachent pas leur appréhension devant la hâte avec laquelle on a libéré récemment certains secteurs vitaux tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Le passage du dirigisme au libéralisme, pour souhaitable qu'il soit, ne doit pas être trop brutalement imposé à une économie encore chancelante. N'eût-il pas été préférable, tout en donnant à ceux qui les demandaient les apaisements désirables, d'attendre encore un peu avant de rouvrir les frontières à la concurrence internationale, alors que les résultats du plan Monnet ne peuvent encore se faire pleinement sentir, que le problème social n'est pas réglé, que les difficultés budgétaires restent entières et que l'épargne ne s'est pas encore départie de sa réserve ? A vouloir sortir trop tôt après une maladie grave, un convalescent risque une rechute. Et la France, malgré les progrès considérables enregistrés dans la voie de la stabilisation, reste encore une convalescente.

Situation éclaircie, cadre dégagé, mais cependant persistance de lourds nuages, tel apparaît le climat économique de la France à la fin de 1949. Verra-t-on en 1950 disparaître les derniers obstacles, ou les nouvelles menaces ?

Sur le plan intérieur, il est permis de l'espérer, mais pour décider du sort de la France il ne suffit pas de la seule bonne volonté des Français : l'évolution des rapports entre l'Est et l'Ouest, l'avenir de l'union économique européenne, l'orientation de la politique américaine, et l'issue des élections anglaises pèseront d'un poids au moins égal sur les destinées du pays.

Philippe Aymard